

## Un nouvel appel à projets en faveur des dynamiques commerciales

Lorient agglomération lance un 3<sup>ème</sup> appel à projets pour soutenir les actions collectives visant à développer le commerce dans les centralités des 25 communes de son territoire. Il est ouvert du 15 octobre au 2 novembre et est doté de 40 000 €.

Après le PASS Commerce et artisanat élargi\* pour aider à l'investissement des artisans et commerçants, Lorient agglomération étend ses aides à d'autres acteurs mais avec un même objectif : accompagner l'animation et le développement des commerces de centres-villes et centres-bourgs.

\* Plus de 170 demandes ont été déposées et 101 dossiers complets ont déjà été éligibles pour un montant global d'aide de plus de 560 000€.

Ce nouvel appel à projets « soutien aux actions collectives pour le développement du commerce dans les centralités » cherche à favoriser le flux de clientèle dans les centres-villes via des outils partagés ou des actions collectives. L'objectif des projets est de développer et moderniser le commerce et l'artisanat dans ces centralités : des solutions numériques pour la communication ou la gestion clientèle, des animations, des services aux consommateurs... Les candidats éligibles sont les unions commerciales, les associations, les communes de Lorient Agglomération et les chambres consulaires.



Centre-bourg sur la commune de Quéven

« L'aide au développement des activités commerciales dans les centres villes et bourgs est indispensable si nous voulons assurer le développement des services nécessaires dans les communes de l'agglomération et accompagner les commerces qui en ont besoin. Conforter l'aménagement de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, faciliter ainsi l'organisation des transports et développer des emplois qui ne soient pas tous concentrés sur la ville centre et son agglomération. Nous pensons qu'une dynamique est possible et nous travaillons à cet objectif avec notamment la création d'une foncière de commerce dont nous reparlerons je l'espère dans les prochains mois » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient.

### Viser des projets d'envergure

Les deux précédents appels à projets lancés en 2020 et 2021 avaient permis de financer 21 projets pour un montant global de 105 000 € (avec un plafonnement à 5 000 € d'aide par projet). Afin de sélectionner des projets plus importants et impactant, les conditions évoluent : un montant plancher de 5 000 € et un plafond de 15 000 € sont proposés, avec un taux maximal de subvention de 50% des dépenses éligibles. L'ambition est bien de provoquer un effet levier conséquent. Le budget global de ce troisième appel à projet est de 40 000 €, dont 30 000 € en fonctionnement et 10 000 € en investissement.

Les candidatures doivent comprendre une lettre sollicitant l'aide financière, une note de présentation de la structure permettant d'évaluer sa capacité à mettre en œuvre le projet, un plan de financement ainsi qu'un calendrier de réalisation. Elles doivent parvenir à Lorient Agglomération au plus tard mardi 2 novembre 2021 par courriel [contact-dev@agglo-lorient.fr](mailto:contact-dev@agglo-lorient.fr) ou par courrier postal à Lorient Agglomération- Direction du développement économique - Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56314 Lorient cedex. Renseignements : [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) ou 02 90 74 73 90.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

